

RCS : DIJON
Code greffe : 2104

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1980 B 00024
Numéro SIREN : 317 784 361
Nom ou dénomination : SOREFI

Ce dépôt a été enregistré le 31/10/2019 sous le numéro de dépôt 12995

①

BILAN - ACTIF

de Dijon
le **3.1.0CT.2019**

sous le n° B-12333

Désignation de l'entreprise : SAS SOREFI Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2

Adresse de l'entreprise 18 BOULEVARD DE BROSSES 21000 DIJON Durée de l'exercice précédent * 1 2

Numéro SIRET* 3 1 7 7 8 4 3 6 1 0 0 0 2 2 Néant *

				Exercice N clos le,		
				3 0 10 19 12 0 1 18		
		Brut	Amortissements, provisions	Net		
		1	2	3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	51 312	17 270
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
		Terrains	AN	AO	423 232	423 232
		Constructions	AP	AQ	715 631	977 296
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	42 591	2 466
Immobilisations en cours	AV	AW		36 268		
Avances et acomptes	AX	AY				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	PARTICIPATIONS ÉVALUÉES SELON LA MÉTHODE DE MISE EN ÉQUIVALENCE	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV	636 500	9 890 070
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	9 161	9 161
TOTAL (II)		BJ	BK	1 446 035	11 355 763	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	1 295 753	1 295 753
		Autres créances (3)	BZ	CA	24 918 241	24 918 241
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		DIVERS	VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT (dont actions propres)	Valeurs mobilières de placement	CD	CE
Disponibilités	CF			CG	833 875	833 875
Comptes de régularisation	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE (3) *	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	36 462	
		TOTAL (III)	CJ	CK	27 084 331	27 084 331
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	1 446 035	38 440 094	

© Sage	Renvois : (1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
	Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

②

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD2018

Désignation de l'entreprise		SAS SOREFI		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 7 000 000	DA	7 000 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	448 626		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="text" value="EK"/>)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	700 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) { Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="text" value="B1"/>)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="text" value="EJ"/>)	DG	72 448		
	Report à nouveau	DH	10 831 366		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	2 766 881		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK	26 823		
	TOTAL (I)	DL	21 846 143		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	4 306 770		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatif <input type="text" value="EI"/>)	DV	9 926 096		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes-fournisseurs-et-comptes-rattachés	DX	1 967 536		
	Dettes fiscales et sociales	DY	338 599		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	35 687		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	19 263		
	TOTAL (IV)	EC	16 593 951		
	Ecart de conversion passif *	(V)			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	38 440 094		
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	12 837 708			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	254 954			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : SAS SOREFI		Exercice N		Néant <input type="checkbox"/> *	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC	
	Production vendue { ns *	FD	FE	FF	
	services*	FG	FH	FI	
	471 879			471 879	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL	
	471 879			471 879	
	Production stockée*			FM	
	Production immobilisée*			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	
169 638					
Autres produits (1) (11)			FQ		
1 009					
Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR		
			642 526		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	
	Variation de stock (marchandises)*			FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	
	823 692				
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	
	21 232				
	Salaires et traitements*			FY	
	Charges sociales (10)			FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { dotations aux amortissements* - dotations aux provisions			GA
					76 041
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GB
GC					
Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
Autres charges (12)			GE		
2					
Total des charges d'exploitation (4) (II)			GF		
			920 968		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			GG		
			(278 441)		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)			GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)			GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	
	2 298 269				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	
	327 256				
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	
Différences positives de change			GN		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)			GP		
			2 625 525		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ	
	340 000				
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	
	239 273				
Différences négatives de change			GS		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)			GU		
			579 273		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			GV		
			2 046 252		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)			GW		
			1 767 811		

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMPTES DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise <u>SAS SOREFI</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(999 070)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3 268 051
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	501 170
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	2 766 881
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Don. { Crédit - bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	2 298 269
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	100 980
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	169 638
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe).	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

* (Ne pas reporter le montant des centimes)

CADRE A										IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations											
Frais d'établissement et de développement										TOTAL I		CZ		D8		D9									
Autres postes d'immobilisations incorporelles										TOTAL II		KD		46 393		KE		22 190							
CORPORELLES	Terrains										KG		423 232		KH		KI								
	Constructions	Sur sol propre		Dont Composants		L9				KJ		1 692 927		KK		KL									
		Sur sol d'autrui		Dont Composants		M1				KM				KN		KO									
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements et aménagements des constructions										KP				KQ		KR							
		Installations techniques, matériel et outillage industriels										KS				KT		KU							
		Installations générales, agencements, aménagements divers *										KV		13 908		KW		KX							
	Matériel de transport *										KY		9 000		KZ		LA								
	Matériel de bureau et mobilier informatique										LB		22 149		LC		LD								
	Emballages récupérables et divers *										LE				LF		LG								
	Immobilisations corporelles en cours										LH				LI		LJ								
	Avances et acomptes										LK				LL		LM								
	TOTAL III										LN		2 161 216		LO		LP								
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence										8G				8M		8T							
		Autres participations										8U		10 525 380		8V		8W							
		Autres titres immobilisés										1P				1R		1S							
Prêts et autres immobilisations financières										1T		5 347		1U		1V									
TOTAL IV										LQ		10 530 727		LR		LS									
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										ØG		12 738 336		ØH		ØJ									
CADRE B										IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Révaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence									
Frais d'établissement et de développement										TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7							
Autres postes d'immobilisations incorporelles										TOTAL II		IO		LV		68 583		LW		1X					
CORPORELLES	Terrains										IP				LX		423 232		LY		LZ				
	Constructions	Sur sol propre				IQ				MA		1 692 927		MB		MC									
		Sur sol d'autrui				IR				MD				ME		MF									
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés et am. des constructions										IS				MG				MH		MI			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels										IT				MJ				MK		ML			
		Inst. gales, agencés, aménagements divers										IU				MM		13 908		MN		MO			
	Matériel de transport										IV				MP		9 000		MQ		MR				
	Matériel de bureau et informatique, mobilier										IW				MS		22 149		MT		MU				
	Emballages récupérables et divers *										IX				MV				MW		MX				
	Immobilisations corporelles en cours										MY				MZ		36 268		NA		NB				
	Avances et acomptes										NC				ND				NE		NF				
	TOTAL III										IY				NG		2 197 484		NH		NI				
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence										IZ				ØU				M7		ØW			
		Autres participations										IØ				ØX		10 526 570		ØY		ØZ			
		Autres titres immobilisés										I1				2B				2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières										I2		460 000		2E		9 161		2F		2G					
TOTAL IV										I3		460 000		NJ		10 535 731		NK		2H					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										I4				ØK				ØL		ØM					

© Sage

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SAS SOREFI							Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	44 966	PF	6 346	PG		PH	51 312	
Terrains		PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre	PM	649 156	PN	66 475	PO		PQ	715-631	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU		
Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	12 071	QE	1 389	QF		QG	13 461	
	Matériel de transport	QH	9 000	QI		QJ		QK	9 000	
Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	18 300	QM	1 830	QN		QO	20 130	
Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
TOTAL III		QU	688 528	QV	69 694	QW		QX	758 222	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	733 494	ØP	76 041	ØQ		ØR	809 535	
CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5			N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9			Q1	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7			Q8	
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5			R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2			S4	
Inst. techniques mat. et outillage	S5	S6	S7	S8	S9	T1			T2	
Autres immobilisations corporelles	Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7			T9	
	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5			U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3			V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1			W3	
Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9			X1	
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7			X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM					NO	
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU			NV	
Total général sans ventile (NP + NQ + NR)	NW		Total général sans ventile (NS + NT + NU)	NY		Total général sans ventile (NW - NY)	NZ			
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *									
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations						SP		SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise SAS SOREFI		Néant <input type="checkbox"/> *			
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X 26 823	TM	TN	TO 26 823
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z 26 823	TS	TT	TU 26 823
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	{ corporelles	6A	6B	6C	6D
	- corporelles	6E	6F	6G	6H
	sur titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
	immobilisations - titres de participation	9U 296 500	9V 340 000	9W	9X 636 500
	- autres immobilisations financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B 296 500	TY 340 000	TZ	UA 636 500
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C 323 323	UB 340 000	UC	UD 663 323
Dont dotations et reprises	{ exploitation	UE	UF		
	- financières	UG 340 000	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. 10					
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.					
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.					

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	9 161	UV		UW	9 161			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	1 295 753		1 295 753					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	326 761		326 761				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC	24 558 079		24 558 079					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	33 401		33 401					
	Charges constatées d'avance		VS	36 462		36 462					
	TOTAUX			VT	26 259 618	VU	26 250 456	VV	9 161		
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD	460 000							
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	460 000							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH	4 306 770	550 527	2 232 393	1 523 850				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	900 000	900 000							
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 967 536	1 967 536							
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	89 236	89 236						
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	227 913	227 913						
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	21 450	21 450						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	9 026 096	9 026 096							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	35 687	35 687							
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie*		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	19 263	19 263							
TOTAUX			VY	16 593 951	VZ	12 837 708	2 232 393	1 523 850			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	347 762	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK								

Désignation de l'entreprise : SAS SOREFI		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : 30/09/2018		
I. RÉINTÉGRATIONS							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Rémunération du travail (entreprises à l'IR) de son conjoint : l'exploitant ou des associés							WA 2 766 881		
moins part déductible + à réintégrer :							WB		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	XE 2 053		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	2 053		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	340 000	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)		XX	XW 351 269	
	Amendes et pénalités		WJ		Charges financières (art. 212 bis)*		XZ	11 269	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)							I7 (999 070)		
Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	359 346	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7 K7 359 346	
RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉREES	Moins-values nettes imposées aux taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							I8	
	à long terme - imposées aux taux de 0%							ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* : - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions							WN WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)									
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	WQ	
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209C)		SX	Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro		M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage									
							TOTAL I		WR 2 480 479
II. DÉDUCTIONS							PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*									
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)									
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme : - imposées au taux de 15% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0%							WV WH	
	- imposées au taux de 19%							WP	
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures							WW	
	- imputées sur les déficits antérieurs							XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19%								
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*								
Régime des sociétés mères et des filiales		Produit net des actions et parts d'intérêt		Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	XA		
Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.									
Majoration d'amortissement*									
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice		Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprise en difficulté 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles 44 septies		L2	XF
			Vale de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)		L6	Sociétés investissements immobiliers cédées (art. 208C)		K3	PA
			ZFU-TE (art.44 octies et octies A)		OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art.44 duodécies)		IF	XC
						Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC	
						Jeunes entreprises innovantes (art.44 septies A)		L5	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)									
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9	Crédance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI	XG	
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									
III. RÉSULTAT FISCAL							TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :							XI 431 601		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *							ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *							XL		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)							XN XO		

Désignation de l'entreprise <u>SAS SOREFI</u>		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I.-1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)			
	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)			
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations
	L1		
			Montant net à la fin de l'exercice

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS		XU	<input type="checkbox"/>
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports <small>(case à cocher)</small>			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
 (1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

11

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

DGFIP N° 2058-C-SI2018

Désignation de l'entreprise		SAS SOREFI				Néant <input type="checkbox"/> *		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	8 911 157	AFFECTATIONS aux réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	Réserves légales - Autres réserves ZB ZD ZE ZF ZG ZH			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	1 920 209					
	Prélèvements sur les réserves	OE						
	TOTAL I	OF	10 831 366					
						TOTAL II		10 831 366
RENSEIGNEMENTS DIVERS						Exercice N :		
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ			
	— Engagements de crédit-bail immobilier				YR			
	— Effets portés à l'escompte et non échus				YS			
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance				YT	2 063		
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8			XQ	130 704		
	— Personnel extérieur à l'entreprise				YU	426 755		
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	134 624		
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV			
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	129 547		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					ZJ	823 692	
						ZK		
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE				YW	2 293		
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS			9Z	18 940		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052					YX	21 232	
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée				YY	91 409		
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	74 489		
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2017)*				ØB			
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt hors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*				ØS			
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	1,53	%	
	— Numéro de centre de gestion agréé*	XP		— Filiales et participations: (Liste au 2059 prévu par art.38 II de l'ann. III au CG)		ZR		
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					RG		
	— Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies					RH		
RÉGIME DE GROUPE *	Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA	431 601	Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC
	Groupe: résultat d'ensemble.	JD	2 116 990	Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF
	Si vous relevez du régime de groupe: indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH	1	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ	3177843610022

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

13

**AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME
ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT**

N° 2059-B-SD2018

Désignation de l'entreprise SAS SOREFI		Formulaire déposé au titre de l'IR		EU	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)					
Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
TOTAL 1					
Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée	N-1			
		N-2			
		N-3			
	différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI)	N-4			
		N-5			
		N-6			
	(à préciser) au titre de :	N-7			
		N-8			
	N-9				
TOTAL 2					
B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.					
<input type="checkbox"/> Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)			<input type="checkbox"/> Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)		
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS SOREFI

Néant *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
 ② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 10% ou 12,8%	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI)	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M [€] (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①	- ②	③	④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. ⑦- ②+ ③+④- ⑤ ⑥
	À 19 %, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 bis du CGI)	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾		
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

N° 2059-D-SI2018

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>SAS SOREFT</u>		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme						
taxées à 10 % taxées à 15 % taxées à 18 % taxées à 19 % taxées à 25 %						
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés				
		- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés				
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-8 du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS SOREFI		Néant <input type="checkbox"/> *	
Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe : SAS SOREFI 317784361			
Exercice ouvert le : 01102017 et clos le : 30092018		Durée en nombre de mois <input type="text" value="1"/> <input type="text" value="2"/>	
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	471 879	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX	471 879	
II - Autre produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	1 009	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	1 009	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats	ON	19 272	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	689 430	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	114 990	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	7 998	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	2	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	76 041	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	907 733	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	(434 845)
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	(434 845)	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE, cocher la case	EV	<input checked="" type="checkbox"/>	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)	GX	471 879	
Effectifs au sens de la CVAE *	EY		
Période de référence	GY	du	01102017
	GZ	au	30092018
Date de cessation	HR		
VI - Cotisation Foncière des Entreprises : Qualification des effectifs			
Effectif moyen du personnel : *	YP		
	dont apprentis	YF	
	dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2059-F-SD 2018

N° de dépôt

[Empty box for deposit number]

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

1/1 (1)

Néant [] *

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 9 2 0 1 8

N° SIRET 3 1 7 7 8 4 3 6 1 0 0 0 2 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS SOREFI

ADRESSE (voie) 18 BOULEVARD DE BROSSES

CODE POSTAL 21000 VILLE DIJON

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	3	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	43
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	6	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	476

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique [] Dénomination []
 N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []
 Adresse : N° [] Voie []
 Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []
 N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []
 Adresse : N° [] Voie []
 Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []
 N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []
 Adresse : N° [] Voie []
 Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []
 N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []
 Adresse : N° [] Voie []
 Code Postal [] Commune [] Pays []

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME Nom patronymique DE MOLLERAT DU JEU Prénom(s) GENEVIEVE
 Nom marital ROUY USUFRUITIERE % de détention 100 Nb de parts ou actions 476
 Naissance : Date 02111952 N° Département 75 Commune PARIS Pays FR
 Adresse : N° 29 Voie RUE DE LA PREFECTURE
 Code Postal 21000 Commune DIJON Pays FR

Titre (2) M Nom patronymique ROUY Prénom(s) CHARLES
 Nom marital NU PROPRIETAIRE % de détention 16,66 Nb de parts ou actions 79,33
 Naissance : Date 16101978 N° Département 21 Commune FONTAINE LES D Pays FR
 Adresse : N° [] Voie LE CHATEAU
 Code Postal 83470 Commune OLLIERES Pays FR

© Sage (1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
 (2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Désignation de l'entreprise SAS SOREFT

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :								
Titre (2)	M	Nom patronymique	ROUY	Prénom(s)	XAVIER			
		Nom marital	NU PROPRIETAIRE	% de détention	16,67	Nb de parts ou actions	79,33	
Naissance :	Date	26061980	N° Département	21	Commune	FONTAINE LES D	Pays	FR
Adresse :	N°	5	Voie	RUE DU POINT DU JOUR				
	Code Postal	21000	Commune	DIJON	Pays	FR		
Titre (2)	M	Nom patronymique	ROUY	Prénom(s)	BRUNO			
		Nom marital	NU PROPRIETAIRE	% de détention	16,67	Nb de parts ou actions	79,33	
Naissance :	Date	02121981	N° Département	21	Commune	FONTAINE LES D	Pays	FR
Adresse :	N°		Voie	CHATEAU ESCOT				
	Code Postal	33	Commune	LESPARRE MEDOC	Pays	FR		
Titre (2)	M	Nom patronymique	ROUY	Prénom(s)	EDOUARD			
		Nom marital	NU PROPRIETAIRE	% de détention	16,67	Nb de parts ou actions	79,33	
Naissance :	Date	14101983	N° Département	21	Commune	FONTAINE LES D	Pays	FR
Adresse :	N°	18	Voie	BD DE BROSSES				
	Code Postal	21000	Commune	DIJON	Pays	FR		
Titre (2)	MME	Nom patronymique	ROUY	Prénom(s)	MARIE ISABELLE			
		Nom marital	DE FROMONT DE BROUILLE NU PROPRIETAIRE	% de détention	16,66	Nb de parts ou actions	79,33	
Naissance :	Date	03041987	N° Département	21	Commune	FONTAINE LES D	Pays	FR
Adresse :	N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES				
	Code Postal	21000	Commune	DIJON	Pays	FR		
Titre (2)	MME	Nom patronymique	ROUY	Prénom(s)	ANNE ARYELLE			
		Nom marital	CHAPERON NU PROPRIETAIRE	% de détention	16,66	Nb de parts ou actions	79,33	
Naissance :	Date	15111989	N° Département	21	Commune	FONTAINE LES D	Pays	FR
Adresse :	N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES				
	Code Postal	21000	Commune	DIJON	Pays	FR		
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)				
		Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions		
Naissance :	Date		N° Département		Commune		Pays	
Adresse :	N°		Voie					
	Code Postal		Commune		Pays			
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)				
		Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions		
Naissance :	Date		N° Département		Commune		Pays	
Adresse :	N°		Voie					
	Code Postal		Commune		Pays			

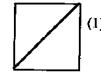
18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2059-G-SD2018

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)



(1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 9 2 0 1 8

N° SIRET 3 1 7 7 8 4 3 6 1 0 0 0 2 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS SOREFT

ADRESSE (voie) 18 BOULEVARD DE BROSSES

CODE POSTAL 21000

VILLE DIJON

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

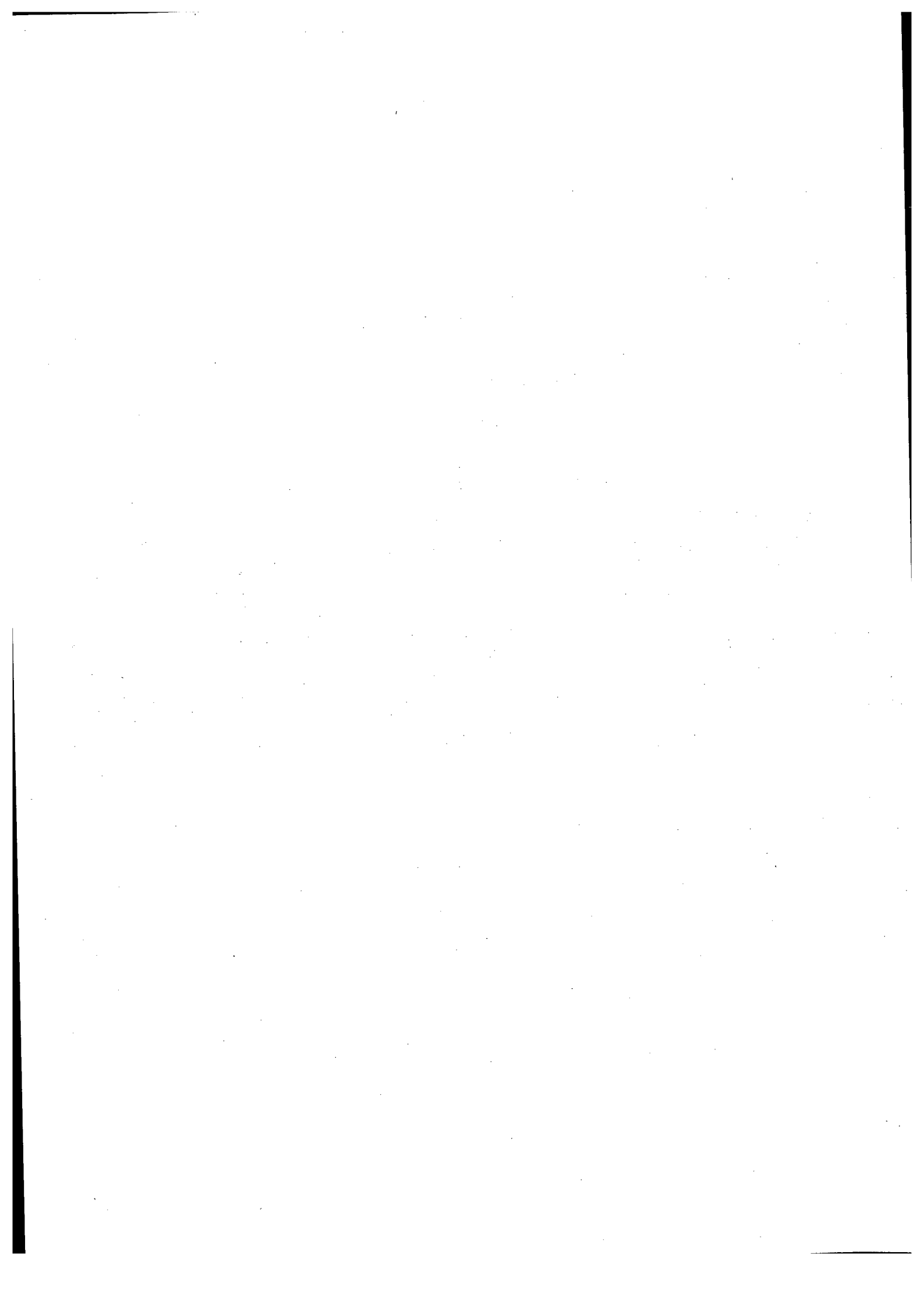
86

Forme juridique	SCI	Dénomination	FONTAINE ARGENT
N° SIREN (si société établie en France)	4 1 4 8 5 1 8 2 4	% de détention	90
Adresse :	N° 50	Voie	RUE DES PERRIERES
	Code Postal 21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SNC	Dénomination	DOMAINE DES MONTS DE BREGILLE
N° SIREN (si société établie en France)	4 2 9 8 4 8 4 7 6	% de détention	47
Adresse :	N° 13	Voie	RUE DU TEMPLE
	Code Postal 21000	Commune	DIJON
		Pays	
Forme juridique	SCI	Dénomination	LONGEPIERRE
N° SIREN (si société établie en France)	3 3 9 3 6 3 2 3 6	% de détention	100
Adresse :	N° 18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
	Code Postal 21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	EN TREPPEY
N° SIREN (si société établie en France)	4 3 8 7 3 6 1 1 8	% de détention	50
Adresse :	N° 13	Voie	RUE DU TEMPLE
	Code Postal 21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SNC	Dénomination	RUE DE L'ABBAYE DE FONTENAY
N° SIREN (si société établie en France)	4 4 1 8 0 7 1 0 4	% de détention	46
Adresse :	N° 13	Voie	RUE DU TEMPLE
	Code Postal 21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	DOMAINE DES MONTS DE BREGILLE
N° SIREN (si société établie en France)	4 4 1 8 0 7 1 0 4	% de détention	46
Adresse :	N° 13	Voie	RUE DU TEMPLE
	Code Postal 21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SEA	Dénomination	CHATEAU ESCOT
N° SIREN (si société établie en France)	3 8 3 5 6 9 3 6 5	% de détention	98
Adresse :	N°	Voie	LE CHATEAU
	Code Postal 33340	Commune	LESPARRES MEDOC
		Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	LA VERRERIE
N° SIREN (si société établie en France)	4 4 4 3 1 5 4 6 9	% de détention	100
Adresse :	N° 50	Voie	RUE DES PERRIERES
	Code Postal 21000	Commune	DIJON
		Pays	FR

© Sage

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



FILIALES ET PARTICIPATIONS

Désignation de l'entreprise SAS SOREFI

Forme juridique	SEA	Dénomination	CHATEAU D'OLLIERES
N° SIREN (si société établie en France)	442495651	% de détention	98
Adresse : N°		Voie	LE CHATEAU
Code Postal	83400	Commune	OLLIERES
		Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	46 RUE DEVOSGES
N° SIREN (si société établie en France)	444626451	% de détention	33
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	DES 7 COLLINES
N° SIREN (si société établie en France)	451155550	% de détention	41
Adresse : N°	13	Voie	RUE DU TEMPLE
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	TIVOLI PASTEUR
N° SIREN (si société établie en France)	398169649	% de détention	45
Adresse : N°	13	Voie	RUE DU TEMPLE
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	CHARLES DE VERGENNES
N° SIREN (si société établie en France)	453815383	% de détention	99
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	LES TOITS DE LUMIERE
N° SIREN (si société établie en France)	480412113	% de détention	41
Adresse : N°	13	Voie	RUE DU TEMPLE
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	OLYMPHE DE GOUGES
N° SIREN (si société établie en France)	485110118	% de détention	41
Adresse : N°	13	Voie	RUE DU TEMPLE
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	HOTELS DES BAINS
N° SIREN (si société établie en France)	480970383	% de détention	99
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	27 COURS DU PARC
N° SIREN (si société établie en France)	482822541	% de détention	99
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Désignation de l'entreprise SAS SOREFI

Forme juridique	SCI	Dénomination	LES CRETS DE LA NEIGE
N° SIREN (si société établie en France)	482839602	% de détention	99
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SRL	Dénomination	PATRIMOINE ET INVESTISSEMENTS
N° SIREN (si société établie en France)	487495103	% de détention	100
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SRL	Dénomination	HABITAT ET CONSTRUCTION
N° SIREN (si société établie en France)	490883485	% de détention	99
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	PALAIS HUGO
N° SIREN (si société établie en France)	498423706	% de détention	99
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SRL	Dénomination	RV SAINT LAZARE
N° SIREN (si société établie en France)	499449197	% de détention	99
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SRL	Dénomination	AVEC
N° SIREN (si société établie en France)	494368368	% de détention	100
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	CLOS DES MATINES
N° SIREN (si société établie en France)	500497367	% de détention	99
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SRL	Dénomination	SGPI
N° SIREN (si société établie en France)	503502528	% de détention	50
Adresse : N°	13	Voie	RUE DU TEMPLE
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	SEGER
N° SIREN (si société établie en France)	313245391	% de détention	100
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Désignation de l'entreprise SAS SOREFI

Forme juridique	SRL	Dénomination	SEGERIMMO
N° SIREN (si société établie en France)	338018567	% de détention	100
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SRL	Dénomination	SEGERAD
N° SIREN (si société établie en France)	339619389	% de détention	100
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	2B RUE LARMET
N° SIREN (si société établie en France)	493314751	% de détention	99
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SRL	Dénomination	SPRF
N° SIREN (si société établie en France)	389061698	% de détention	50
Adresse : N°	13	Voie	RUE DU TEMPLE
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	RIMBAUD
N° SIREN (si société établie en France)	390026508	% de détention	49
Adresse : N°	13	Voie	RUE DU TEMPLE
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SNC	Dénomination	RESERVE PRIVEE
N° SIREN (si société établie en France)	513233676	% de détention	99
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SRL	Dénomination	RESIDENCE SERVICE VILLA MEDICIS
N° SIREN (si société établie en France)	511120404	% de détention	99
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SRL	Dénomination	RESIDENCE VILLAS DU SENACLE
N° SIREN (si société établie en France)	514436484	% de détention	99
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	VM BEAUNE
N° SIREN (si société établie en France)	513990929	% de détention	99
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Désignation de l'entreprise SAS SOREFI

Forme juridique	SCI	Dénomination	ELYSEE DARCY
N° SIREN (si société établie en France)	509467023	% de détention	99
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SNC	Dénomination	DES POMMIERS
N° SIREN (si société établie en France)	512063017	% de détention	99
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	VM PARAY LE MONIAL
N° SIREN (si société établie en France)	514455310	% de détention	95
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	RV LA CASTILLE SAINT CHARLES
N° SIREN (si société établie en France)	514458892	% de détention	99
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	OREE SAINT VINCENT
N° SIREN (si société établie en France)	517643110	% de détention	99
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	CLOS DE PORT JOINT
N° SIREN (si société établie en France)	521711531	% de détention	99
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	CLOS DES GLYCINES
N° SIREN (si société établie en France)	790482053	% de détention	99
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	EGALITE MONTMARTRE
N° SIREN (si société établie en France)	528611775	% de détention	99
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	LES BALCONS DE L'ALMA
N° SIREN (si société établie en France)	316514843	% de détention	58,8
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE ROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR

FILIALES ET PARTICIPATIONS

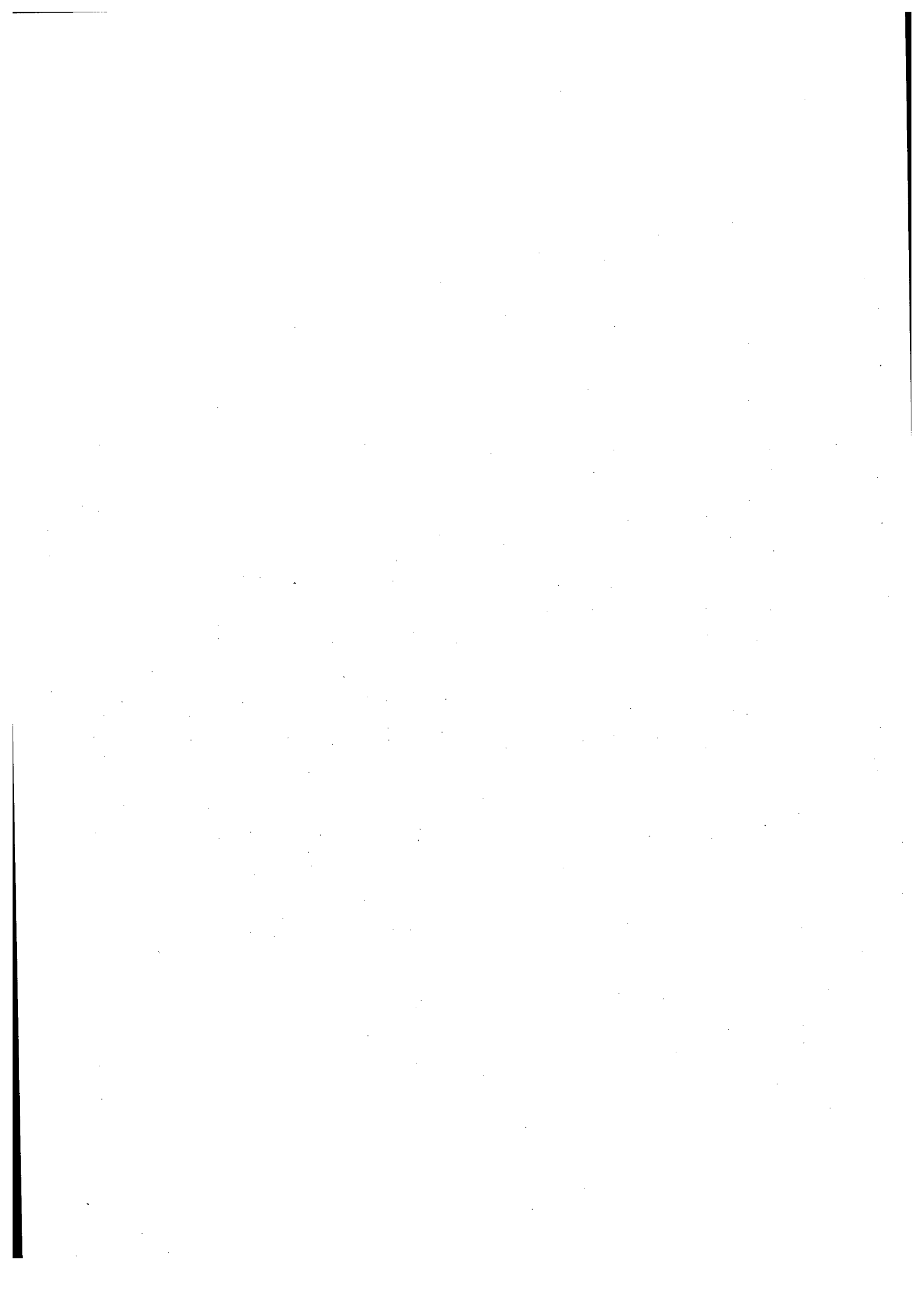
Désignation de l'entreprise SAS SOREFI

Forme juridique	SCI	Dénomination	26 RUE PASTEUR
N° SIREN (si société établie en France)	533706107	% de détention	99
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	27 RUE DE FONTAINE
N° SIREN (si société établie en France)	533706644	% de détention	99
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	CH
Forme juridique	SNC	Dénomination	21 COURS DU GENERAL DE GAULLE
N° SIREN (si société établie en France)	535380729	% de détention	99
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	98 AVENUE VICTOR HUGO
N° SIREN (si société établie en France)	535380612	% de détention	99
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SCV	Dénomination	LA GRANDE JATTE
N° SIREN (si société établie en France)	538605700	% de détention	50
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	16 RUE DES SAUNIERES
N° SIREN (si société établie en France)	539831354	% de détention	99
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	GIE	Dénomination	SORELYS
N° SIREN (si société établie en France)	750424145	% de détention	99,99
Adresse : N°	50	Voie	RUE DES PERRIERES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SA	Dénomination	DOME IMPERIAL
N° SIREN (si société établie en France)	732820972	% de détention	100
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SNC	Dénomination	73 RUE DE MIRANDE
N° SIREN (si société établie en France)	790445415	% de détention	100
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Désignation de l'entreprise SAS SOREFI

Forme juridique	SNC	Dénomination	12 AVENUE ARISTIDE BRIAND
N° SIREN (si société établie en France)	790482053	% de détention	70
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SCV	Dénomination	114 RUE DE BAGNOLET
N° SIREN (si société établie en France)	790804918	% de détention	99
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SCV	Dénomination	14 RUE GARIBALDI
N° SIREN (si société établie en France)	795305853	% de détention	99
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SCV	Dénomination	34 RUE DES MARMUZOTS
N° SIREN (si société établie en France)	795320068	% de détention	99
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	VM PUTEAUX
N° SIREN (si société établie en France)	798469904	% de détention	99
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	PORTE GUILLAUME
N° SIREN (si société établie en France)	538782566	% de détention	99
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	VM DIJON LES PETITES ROCHES
N° SIREN (si société établie en France)	807460969	% de détention	99
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	CPIMMO
N° SIREN (si société établie en France)	807463864	% de détention	99,97
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SCV	Dénomination	MEDICADE
N° SIREN (si société établie en France)	802347146	% de détention	20
Adresse : N°	3	Voie	RUE DE LA GARE
Code Postal	75019	Commune	PARIS
		Pays	FR



FILIALES ET PARTICIPATIONS

Désignation de l'entreprise SAS SOREFI

Forme juridique	SCV	Dénomination	64 AVENUE VICTOR HUGO
N° SIREN (si société établie en France)	809664600	% de détention	99
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SCV	Dénomination	ILOT DU MARCHE
N° SIREN (si société établie en France)	799017975	% de détention	70
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	
Forme juridique	SNC	Dénomination	12 RUE DES CREOTS
N° SIREN (si société établie en France)	819628496	% de détention	99
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	2100	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SCV	Dénomination	PERLE DE SAVOIE
N° SIREN (si société établie en France)	821289337	% de détention	99
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SCV	Dénomination	811 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
N° SIREN (si société établie en France)	531135317	% de détention	99
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SCV	Dénomination	14 RUE DE TIVOLI
N° SIREN (si société établie en France)	824074140	% de détention	99
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	BIS DEVELOPPEMENT
N° SIREN (si société établie en France)	830869020	% de détention	51
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SNC	Dénomination	3 RUE DE LA PREVOTE
N° SIREN (si société établie en France)	830248191	% de détention	99
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	15 RUE GAGNEREAUX
N° SIREN (si société établie en France)	830987020	% de détention	99
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Désignation de l'entreprise SAS SOREFI

Forme juridique	SCV	Dénomination	31 RUE DE TREY			
N° SIREN (si société établie en France)	829126432	% de détention	99			
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES			
Code Postal	21000	Commune	DIJON		Pays	FR
Forme juridique	SCV	Dénomination	22 BOULEVARD DIDEROT			
N° SIREN (si société établie en France)	842487977	% de détention	99			
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES			
Code Postal	21000	Commune	DIJON		Pays	FR
Forme juridique		Dénomination				
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention				
Adresse : N°		Voie				
Code Postal		Commune			Pays	
Forme juridique		Dénomination				
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention				
Adresse : N°		Voie				
Code Postal		Commune			Pays	
Forme juridique		Dénomination				
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention				
Adresse : N°		Voie				
Code Postal		Commune			Pays	
Forme juridique		Dénomination				
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention				
Adresse : N°		Voie				
Code Postal		Commune			Pays	
Forme juridique		Dénomination				
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention				
Adresse : N°		Voie				
Code Postal		Commune			Pays	
Forme juridique		Dénomination				
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention				
Adresse : N°		Voie				
Code Postal		Commune			Pays	



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01102017	et clos le	30092018	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal	x	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime)				cocher la case	
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), c				la case	
Si vous êtes une entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays					
Si une autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258, indiquer le nom et la localisation					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
SARL SOREFI 18 BOULEVARD DE BROSSES 21000 "DIJON" France		18 BOULEVARD DE BROSSES 21000 DIJON	
SIRET 31778436100022			
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :
SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	Holding	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	<input type="checkbox"/>
--------------------	---------	--	--------------------------

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3 %	431 601	Bénéfice imposable à 28 %		Bénéfice imposable à 15 %		Déficit	
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%		PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	
					PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quindecies)	

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche urbaine	<input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W	<input type="checkbox"/>	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X	<input checked="" type="checkbox"/>
--	--------------------------	---	-------------------------------------

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %	
--	--

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
	Cabinet BUET ET ASSOCIES 15 PLACE GRANGIER 21000 DIJON
Tél :	Tél :
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
CGA <input type="checkbox"/> Viseur conventionné <input type="checkbox"/> N° d'agrément CGA	Date : Lieu : Qualité : GERANTE Nom du signataire : MME ROUY GENEVIEVE

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD
(2018)

Si déposé néant, cochez la case

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)		c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)		e		
		f		
		g		
		h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)		i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		j		
Montant des revenus répartis (5)		<i>Total (a à h)</i>		

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.	Pour les SARL Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.				
			Montant des sommes versées :				à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
1	2	3	4	Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements

H DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS	MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice
	MVLT imputée sur les PVL de l'exercice
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)	MVLT réalisée au cours de l'exercice
	MVLT restant à reporter

Règles & Méthodes Comptables

SAS SOREFI

Période du 01/10/17 au 30/09/18
Edition du 15/01/19
Tenue de comp EURO

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations sont ou ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Constructions 25 à 60 ans
- Agencements et aménagements des constructions 15 à 25 ans
- Installations techniques 10 ans
- Matériel et outillages industriel 2 à 10 ans

PARTICIPATION, AUTRES TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Immobilisations

SAS SOREFI

Période du 01/10/17 au 30/09/18

Edition du 15/01/19

Tenue de comp EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	46 393		22 190
TOTAL immobilisations incorporelles :	46 393		22 190
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	423 232		
Constructions sur sol propre	1 692 927		
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers	13 908		
Matériel de transport	9 000		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	22 149		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			36 268
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	2 161 216		36 268
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	10 525 380		1 190
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	5 347		463 814
TOTAL immobilisations financières :	10 530 727		465 004
TOTAL GÉNÉRAL	12 738 336		523 462

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			68 583	
TOTAL immobilisations incorporelles :			68 583	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains			423 232	
Constructions sur sol propre			1 692 927	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers			13 908	
Matériel de transport			9 000	
Mat. de bureau, informatique et mobil.			22 149	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				36 268
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :			2 197 484	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			10 526 570	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		460 000	9 161	
TOTAL immobilisations financières :		460 000	10 535 731	
TOTAL GÉNÉRAL		460 000	12 801 798	

Amortissements

SAS SOREFI

Période du 01/10/17 au 30/09/18

Edition du 15/01/19

Tenue de comp EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	44 966	6 346		51 312
TOTAL immobilisations incorporelles	44 966	6 346		51 312
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre	649 156	66 475		715 631
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers	12 071	1 389		13 461
Matériel de transport	9 000			9 000
Mat. de bureau, informatique et mobil.	18 300	1 830		20 130
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles	688 528	69 694		758 222
TOTAL GÉNÉRAL	733 494	76 041		809 535

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL			

Amortissements (suite)

SAS SOREFI

Période du 01/10/17 au 30/09/18
 Edition du 15/01/19
 Tenue de comp EURO

MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations	Reprises
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Frais d'établissement et de développement		
Autres immobilisations incorporelles		
TOTAL immobilisations incorporelles :		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Terrains		
Constructions sur sol propre		
Constructions sur sol d'autrui		
Constructions installations générales		
Installations techniques et outillage industriel		
Installations générales, agencements et divers		
Matériel de transport		
Matériel de bureau, informatique et mobilier		
Emballages récupérables et divers		
TOTAL immobilisations corporelles :		
Frais d'acquisition de titres de participations		

TOTAL GÉNÉRAL		
----------------------	--	--

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
RUBRIQUES	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net fin exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursem. des obligations				

Provisions Inscrites au Bilan

SAS SOREFI

Période du 01/10/17 au 30/09/18
 Edition du 15/01/19
 Tenue de comp EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées	26 823			26 823
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	26 823			26 823

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				

Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	296 500	340 000		636 500
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	296 500	340 000		636 500

TOTAL GÉNÉRAL	323 323	340 000		663 323
----------------------	----------------	----------------	--	----------------

État des Échéances des Créances et Dettes

SAS SOREFI

Période du 01/10/17 au 30/09/18
Edition du 15/01/19
Tenue de comp EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	9 161		9 161
TOTAL de l'actif immobilisé :	9 161		9 161
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	1 295 753	1 295 753	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	326 761	326 761	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	24 558 079	24 558 079	
Débiteurs divers	33 401	33 401	
TOTAL de l'actif circulant :	26 213 995	26 213 995	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	36 462	36 462	

TOTAL GÉNÉRAL	26 259 618	26 250 456	9 161
----------------------	-------------------	-------------------	--------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	4 306 770		4 306 770	
Emprunts et dettes financières divers	900 000		900 000	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 967 536	1 967 536		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes				
Impôts sur les bénéfices	89 236	89 236		
Taxe sur la valeur ajoutée	227 913	227 913		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	21 450	21 450		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	9 026 096	9 026 096		
Autres dettes	35 687	35 687		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	19 263	19 263		

TOTAL GÉNÉRAL	16 593 951	11 387 181	5 206 770	
----------------------	-------------------	-------------------	------------------	--

Charges à Payer

SAS SOREFI

Période du 01/10/17 au 30/09/18
Edition du 15/01/19
Tenue de comp EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	25 394
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 421
Dettes fiscales et sociales	21 450
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	6 004
Autres dettes	35 687
TOTAL	120 956

Produits à Recevoir

SAS SOREFI

Période du 01/10/17 au 30/09/18

Edition du 15/01/19

Tenue de comp EURO

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières	
Créances Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances	33 042
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	33 042

Charges et Produits Constatés d'Avance

SAS SOREFI

Période du 01/10/17 au 30/09/18

Edition du 15/01/19

Tenue de comp EURO

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	36 462	19 263
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	36 462	19 263

Charges à Répartir sur Plusieurs Exercices

SAS SOREFI

Période du 01/10/17 au 30/09/18
Edition du 15/01/19
Tenue de comp EURO

RUBRIQUES	Montant	Taux d'amortissem.
Charges différées		
Frais d'acquisition des immobilisations		
Frais d'émission des emprunts		
Charges à étaler		
	TOTAL	

Composition du Capital Social

SAS SOREFI

Période du 01/10/17 au 30/09/18
Edition du 15/01/19
Tenue de comp EURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice		
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice		

Frais d'Etablissement

SAS SOREFI

Période du 01/10/17 au 30/09/18

Edition du 15/01/19

Tenue de comp EURO

ÉLÉMENTS	Valeurs nettes	Taux d'amortissem.
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
TOTAL		

SOREFI
SAS au capital de 7.000.000 Euros
Siège social : 18 Boulevard de Brosses
Elysée de Brosses
21000 DIJON
RCS DIJON 317 784 361

**DECISIONS ECRITES DES ASSOCIES
DU 29 JUIN 2019**

L'an deux mille dix neuf,

Le 29 juin à 14 heures,

Les associés se sont réunis au siège social, sur convocation de la Présidente.

Les associés ont élargé la feuille de présence en entrant en séance.

La réunion est présidée par Madame Geneviève ROUY, Présidente de la Société.

Sont scrutateurs, les deux associés disposant du plus grand nombre de voix et acceptant cette fonction :

- Monsieur Xavier ROUY,
- Monsieur Edouard ROUY.

Monsieur Yann GUILLAUME est désigné pour Secrétaire.

~~La feuille de présence est vérifiée, arrêtée et certifiée par la Présidente qui constate que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent la totalité des 476 actions formant le capital et ayant le droit de vote. Les associés, représentant plus du cinquième du capital, peuvent régulièrement délibérer et décider.~~

Madame Isabelle FANJAS, représentant la Société KPMG SA, Commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoquée, est présente.

Monsieur Christophe LAMBERT, représentant la Société CHRISTOPHE LAMBERT, Co-commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoqué, est présent.

La Présidente met à la disposition des associés :

- un exemplaire des statuts de la Société ;
- la copie des lettres de convocation remises en mains propres à chaque associé ;
- la copie de la lettre de convocation remise en mains propres aux Commissaires aux comptes ;
- la feuille de présence ;
- les comptes annuels arrêtés au 30 septembre 2018 ainsi que l'inventaire ;
- le rapport de gestion de la Présidente et ceux des Commissaires aux comptes ;
- le texte des résolutions soumises au vote de la réunion ;
- la requête et l'ordonnance de Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de DIJON.

La Présidente déclare que les documents requis ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente réunion.

Les associés lui donnent acte de cette déclaration.

La Présidente rappelle que les associés sont réunis pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapports de la Présidente et des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux ;
- Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 30 septembre 2018 et quitus à la Présidente ;
- Rapport spécial des Commissaires aux comptes et approbation des conventions réglementées ;
- Affectation du résultat ;
- Rapports de la Présidente et des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés ;
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- Augmentation du capital social réservé aux salariés de la société ;
- Pouvoirs pour accomplir les formalités.

Puis, lecture est donnée du rapport de gestion de la Présidente et des rapports des Commissaire aux comptes.

La discussion est ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, la Présidente ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE DECISION

Après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la Présidente et des Commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2018, les associés décident d'approuvent ces comptes, tels qu'ils leur ont été présentés, et constatent qu'ils se traduisent par un bénéfice s'élevant à 2.766.881 €.

Les associés décident d'approuver également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion de la Présidente.

Les associés donnent en conséquence à la Présidente quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

En présence des associés titulaires de la nue-propiété des parts, cette décision est adoptée à l'unanimité des voix des associés titulaires de l'usufruit des parts.

DEUXIEME DECISION

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce, les associés prennent acte des termes de ce rapport et décident d'approuver les conventions qui y sont mentionnées.

En présence des associés titulaires de la nue-propiété des parts, cette décision est adoptée à l'unanimité des voix des associés titulaires de l'usufruit des parts.

TROISIEME DECISION

Les associés décident d'affecter le résultat de l'exercice se soldant par un bénéfice de 2.766.881 € en totalité au poste « Report à nouveau », qui sera ainsi porté de 10.831.366 € à 13.598.247 €.

Les associés reconnaissent en outre qu'il leur a été rappelé qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

En présence des associés titulaires de la nue-propiété des parts, cette décision est adoptée à l'unanimité des voix des associés titulaires de l'usufruit des parts.

QUATRIEME DECISION

Après avoir entendu la lecture des rapports de la Présidente et des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018, les associés décident d'approuver tels qu'ils ont été présentés, ces comptes consolidés qui se traduisent par un résultat bénéficiaire, part du Groupe, de 1.265.720 €.

Ils approuvent également les opérations traduites dans ces comptes consolidés et résumées dans le rapport de la Présidente.

En présence des associés titulaires de la nue-propiété des parts, cette décision est adoptée à l'unanimité des voix des associés titulaires de l'usufruit des parts.

CINQUIEME RESOLUTION

Statuant en application des articles L.225-129-6 et L.225-138 du Code de commerce et L.443-5 du Code de travail, et après avoir pris connaissance :

(i) De la proposition de la Présidente de :

- déléguer à la Présidente les pouvoirs nécessaires pour augmenter le capital social, en une ou plusieurs fois, d'un montant maximal de 100.000 €, par l'émission d'actions nouvelles réservées aux salariés et anciens salariés adhérents d'un PEE de la Société ou de son groupe au sens de l'article L.223-16 du Code de commerce ;
 - supprimer, en faveur de ces salariés et anciens salariés, le droit préférentiel de souscription des associés aux actions à émettre dans le cadre de cette délégation ;
 - décider que cette délégation serait donnée pour une durée de 3 mois ;
 - de déléguer tous pouvoirs à la Présidente pour mettre en œuvre cette délégation dans les conditions légales et réglementaires, et notamment pour :
 - déterminer que les émissions pourront avoir lieu directement au profit des bénéficiaires ou par l'intermédiaire d'organismes collectifs,
 - déterminer les modalités de chaque émission,
 - fixer le prix de souscription des actions conformément à l'article L.443-5 du Code du travail,
 - fixer le délai de libération des actions, ainsi que, le cas échéant, l'ancienneté des salariés exigée pour participer à l'opération, le tout dans les limites légales,
 - constater le montant des souscriptions et en conséquence celui de l'augmentation de capital corrélative,
 - apporter aux statuts les modifications nécessaires, et plus généralement faire le nécessaire pour la réalisation de l'opération.

(ii) Du rapport spécial que le commissaire aux comptes a établi au titre de cette proposition d'augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des salariés,

En présence des associés titulaires de la nue-propriété des parts, cette décision est refusée à l'unanimité des voix des associés titulaires de l'usufruit des parts.

SIXIEME DECISION

Les associés donnent tous pouvoirs à Madame Geneviève ROUY, Présidente de la Société, pour accomplir toutes formalités prévues par la loi.


En présence des associés titulaires de la nue-propriété des parts, cette décision est adoptée à l'unanimité des voix des associés titulaires de l'usufruit des parts.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal.

La Présidente,

Madame Geneviève ROUY



SOREFI
SAS au capital de 7.000.000 Euros
Siège social : 18 Boulevard de Brosses
Elysée de Brosses
21000 DIJON
RCS DIJON 317 784 361

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

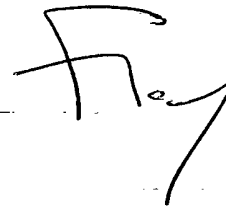
CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2018

Décisions écrites des associés du 29 juin 2019 (Extrait)

TROISIEME DECISION (Extrait)

Les associés décident d'affecter le résultat de l'exercice se soldant par un bénéfice de 2.766.881 € en totalité au poste « Report à nouveau », qui sera ainsi porté de 10.831.366 € à 13.598.247 €.

La Présidente,
Madame Geneviève ROUY



Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données [dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur ; car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Les commissaires aux comptes

Dijon, le 20 juin 2019
KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.

Dijon, le 20 juin 2019
SARL CHRISTOPHE LAMBERT

Guillaume FABRE
Commissaire aux comptes

Christophe Lambert
Commissaire aux comptes

Bilan Actif

SAS SOREFI

Période du 01/10/17 au 30/09/18
Edition du 15/01/19
Tenue de comp EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 30/09/2018	Net (N-1) 30/09/2017
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	68 583	51 312	17 270	1 427
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	68 583	51 312	17 270	1 427
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	423 232		423 232	423 232
Constructions	1 692 927	715 631	977 296	1 043 771
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	45 057	42 591	2 466	5 685
Immobilisations en cours	36 268		36 268	
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	2 197 484	758 222	1 439 262	1 472 688
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	10 526 570	636 500	9 890 070	10 228 880
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	9 161		9 161	5 347
TOTAL immobilisations financières :	10 535 731	636 500	9 899 231	10 234 227
ACTIF IMMOBILISÉ	12 801 798	1 446 035	11 355 763	11 708 342

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				147
TOTAL stocks et en-cours :				147
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	1 295 753		1 295 753	1 090 205
Autres créances	24 918 241		24 918 241	20 875 071
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	26 213 995		26 213 995	21 965 275
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	833 875		833 875	1 224 424
Charges constatées d'avance	36 462		36 462	10 109
TOTAL disponibilités et divers :	870 336		870 336	1 234 533
ACTIF CIRCULANT	27 084 331		27 084 331	23 199 956

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL

Bilan Passif

SAS SOREFI

Période du 01/10/17 au 30/09/18

Edition du 15/01/19

Tenue de comp EURO

RUBRIQUES	Net (N) 30/09/2018	Net (N-1) 30/09/2017
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 7 000 000	7 000 000	7 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	448 626	448 626
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	700 000	700 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	72 448	72 448
Report à nouveau	10 831 366	8 911 157
Résultat de l'exercice	2 766 881	1 920 209
TOTAL situation nette :	21 819 320	19 052 439
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	26 823	26 823
CAPITAUX PROPRES	21 846 143	19 079 262
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 306 770	7 375 941
Emprunts et dettes financières divers	9 926 096	6 808 365
TOTAL dettes financières :	14 232 866	14 184 306
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 967 536	1 410 784
Dettes fiscales et sociales	338 599	210 158
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	35 687	23 309
TOTAL dettes diverses :	2 341 822	1 644 251
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	19 263	478
DETTES	16 593 951	15 829 035
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	38 440 094	34 908 297

Compte de Résultat (Première Partie)

SAS SOREFI

Période du 01/10/17 au 30/09/18

Edition du 15/01/19

Tenue de comp EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 30/09/2018	Net (N-1) 30/09/2017
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	471 879		471 879	104 831
Chiffres d'affaires nets	471 879		471 879	104 831
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			169 638	329 175
Autres produits			1 009	232
PRODUITS D'EXPLOITATION			642 526	434 238
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				(147)
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			823 692	730 974
TOTAL charges externes :			823 692	730 827
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			21 232	90 580
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements				60 000
Charges sociales				1 302
TOTAL charges de personnel :				61 302
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			76 041	88 866
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			76 041	88 866
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			2	1 289
CHARGES D'EXPLOITATION			920 968	972 864
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(278 441)	(538 626)

Compte de Résultat (Seconde Partie)

SAS SOREFI

Période du 01/10/17 au 30/09/18

Edition du 15/01/19

Tenue de comp EURO

RUBRIQUES	Net (N) 30/09/2018	Net (N-1) 30/09/2017
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(278 441)	(538 626)
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	2 298 269	2 515 049
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	327 256	307 929
Reprises sur provisions et transferts de charges		(9 962)
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	2 625 525	2 813 017
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	340 000	296 500
Intérêts et charges assimilées	239 273	270 110
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	579 273	566 610
RÉSULTAT FINANCIER	2 046 252	2 246 407
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 767 811	1 707 781
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		30 118
Produits exceptionnels sur opérations en capital		22 000
Reprises sur provisions et transferts de charges		
		52 118
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		68 367
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		12 060
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
		80 427
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		(28 309)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	(999 070)	(240 737)
TOTAL DES PRODUITS	3 268 051	3 299 373
TOTAL DES CHARGES	501 170	1 379 164
BÉNÉFICE OU PERTE	2 766 881	1 920 209

Règles & Méthodes Comptables

SAS SOREFI

Période du 01/10/17 au 30/09/18
Edition du 15/01/19
Tenue de comp EURO

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
 - indépendance des exercices
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations sont ou ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- | | | |
|---|---------|-----|
| - Constructions | 25 à 60 | ans |
| - Agencements et aménagements des constructions | 15 à 25 | ans |
| - Installations techniques | 10 | ans |
| - Matériel et outillages industriel | 2 à 10 | ans |

PARTICIPATION, AUTRES TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Immobilisations

Période du 01/10/17 au 30/09/18

Edition du 15/01/19

Tenue de comp EURO

SAS SOREFI

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	46 393		22 190
TOTAL immobilisations incorporelles :	46 393		22 190
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	423 232		
Constructions sur sol propre	1 692 927		
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers	13 908		
Matériel de transport	9 000		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	22 149		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			36 268
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	2 161 216		36 268
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	10 525 380		1 190
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	5 347		463 814
TOTAL immobilisations financières :	10 530 727		465 004
TOTAL GÉNÉRAL	12 738 336		523 462

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			68 583	
TOTAL immobilisations incorporelles :			68 583	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains			423 232	
Constructions sur sol propre			1 692 927	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers			13 908	
Matériel de transport			9 000	
Mat. de bureau, informatique et mobil.			22 149	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			36 268	
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :			2 197 484	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			10 526 570	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		460 000	9 161	
TOTAL immobilisations financières :		460 000	10 535 731	
TOTAL GÉNÉRAL		460 000	12 801 798	

Amortissements

SAS SOREFI

Période du 01/10/17 au 30/09/18
Edition du 15/01/19
Tenue de comp EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	44 966	6 346		51 312
TOTAL immobilisations incorporelles	44 966	6 346		51 312
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre	649 156	66 475		715 631
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers	12 071	1 389		13 461
Matériel de transport	9 000			9 000
Mat. de bureau, informatique et mobil.	18 300	1 830		20 130
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles	688 528	69 694		758 222
TOTAL GÉNÉRAL	733 494	76 041		809 535

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL			

Amortissements (suite)

SAS SOREFI

Période du 01/10/17 au 30/09/18
 Edition du 15/01/19
 Tenue de comp EURO

MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations	Reprises
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'établissement et de développement Autres immobilisations incorporelles TOTAL immobilisations incorporelles :		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions installations générales Installations techniques et outillage industriel Installations générales, agencements et divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique et mobilier Emballages récupérables et divers TOTAL immobilisations corporelles :		
Frais d'acquisition de titres de participations		

TOTAL GÉNÉRAL		
----------------------	--	--

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
RUBRIQUES	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net fin exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursem. des obligations				

Provisions Inscrites au Bilan

SAS SOREFI

Période du 01/10/17 au 30/09/18
Edition du 15/01/19
Tenue de comp EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées	26 823			26 823
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	26 823			26 823

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	296 500	340 000		636 500
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	296 500	340 000		636 500

TOTAL GÉNÉRAL	323 323	340 000		663 323
----------------------	----------------	----------------	--	----------------

État des Échéances des Créances et Dettes

SAS SOREFI

Période du 01/10/17 au 30/09/18
Edition du 15/01/19
Tenue de comp EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	9 161		9 161
TOTAL de l'actif immobilisé :	9 161		9 161
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	1 295 753	1 295 753	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	326 761	326 761	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	24 558 079	24 558 079	
Débiteurs divers	33 401	33 401	
TOTAL de l'actif circulant :	26 213 995	26 213 995	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	36 462	36 462	

TOTAL GÉNÉRAL	26 259 618	26 250 456	9 161
----------------------	-------------------	-------------------	--------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	4 306 770		4 306 770	
Emprunts et dettes financières divers	900 000		900 000	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 967 536	1 967 536		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes				
Impôts sur les bénéfices	89 236	89 236		
Taxe sur la valeur ajoutée	227 913	227 913		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	21 450	21 450		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	9 026 096	9 026 096		
Autres dettes	35 687	35 687		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	19 263	19 263		

TOTAL GÉNÉRAL	16 593 951	11 387 181	5 206 770
----------------------	-------------------	-------------------	------------------

Charges à Payer

SAS SOREFI

Période du 01/10/17 au 30/09/18
Edition du 15/01/19
Tenue de comp EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	25 394
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 421
Dettes fiscales et sociales	21 450
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	6 004
Autres dettes	35 687
TOTAL	120 956

Charges et Produits Constatés d'Avance

SAS SOREFI

Période du 01/10/17 au 30/09/18
Edition du 15/01/19
Tenue de comp EURO

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	36 462	19 263
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	36 462	19 263

Composition du Capital Social

SAS SOREFI

Période du 01/10/17 au 30/09/18
Edition du 15/01/19
Tenue de comp EURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice		
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice		



KPMG S.A.
Bourgogne Nord
6 rue Paul Verlaine
B.P. 67025
21070 Dijon Cedex
France

S.A.R.L. CHRISTOPHE LAMBERT

3G rue Jeanne Barret
21000 DIJON

Déposé au Greffe
du Tribunal
de Commerce
de Dijon

le 3.1.OCT. 2019
sous le n° B 1295

S.A.S SOREFI

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Décision collective des associés relative à l'approbation des comptes de
l'exercice clos le 30 septembre 2018

S.A.S SOREFI

18 Boulevard de Brosses
21000 Dijon

Ce rapport contient 2 pages

Référence : 10001.19.GF/AV



KPMG S.A.
Bourgogne Nord
6 rue Paul Verlaine
B.P. 67025
21070 Dijon Cedex
France

S.A.R.L. CHRISTOPHE LAMBERT

3G rue Jeanne Barret
21000 DIJON

S.A.S SOREFI

Siège social : 18 Boulevard de Brasses
21000 Dijon
Capital social : € 7.000.000

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Décision collective des associés relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2018

A la collectivité des associés de la société SOREFI SAS,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE LA COLLECTIVITE DES ASSOCIES

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce.

Dijon, le 20 juin 2019

KPMG S.A.

Guillaume FABRE
Commissaire aux comptes

Dijon, le 20 juin 2019

S.A.R.L. CHRISTOPHE LAMBERT

Christophe Lambert
Commissaire aux comptes

Frais d'Etablissement

SAS SOREFI

Période du 01/10/17 au 30/09/18
Edition du 15/01/19
Tenue de comp EURO

ÉLÉMENTS	Valeurs nettes	Taux d'amortissem.
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
TOTAL		